

Document de cadrage pour préparer les élèves à l'épreuve E2

1. Elaboration de fiches de synthèse de cours

Il est utile de prévoir à la fin des séquences pédagogiques, des fiches de synthèse de cours afin de répondre aux exigences d'un diplôme de niveau 4.

Pour ce faire, on préconise un travail progressif qui permettra aux élèves de gagner en autonomie au cours de leurs trois années d'études.

L'objectif de la fiche de synthèse est d'apprendre et de mémoriser le cours, on partira donc d'une lecture approfondie du cours.

En seconde, il est préférable de commencer les synthèses avec des documents élaborés, justifiant les intérêts de celles-ci. Le professeur amorcera ces synthèses que les élèves termineront de rédiger.

En première, la construction sera conjointe avec le professeur, peut-être guidée par celui-ci et l'utilisation des TUIC (TICE) pourra rendre attractif ce travail parfois complexe.

En terminale, les élèves devront être capables de concevoir et de rédiger de façon autonome ces synthèses de cours.

a. La fiche de synthèse

Elle reprend les différents points abordés pendant la séquence (le squelette du cours) ainsi que les objectifs généraux. La lecture doit être facile, et elle doit être présentée sur le format qui convient le mieux à l'élève.

Il ne s'agit pas de recopier les éléments du cours mais d'en tirer les informations essentielles, des résumés, des idées, des schémas, des mots clés, des formules ou des définitions.

b. La forme

La fiche de synthèse peut être sous forme de traitement de texte avec des alinéas, des items, mais on évitera le pavé rédactionnel.

Elle peut aussi se faire sous forme de carte heuristique, sous forme graphique, avec l'aide de logiciels ou à main levée, le squelette du cours permettant d'établir les différentes ramifications.

2. Préparation à l'épreuve E2

Dans le but de la préparation à cette épreuve, il est conseillé de prévoir à la fin de chaque contexte une épreuve type qui sera évolutive.

- Cette épreuve est à construire, tout comme les contextes, en équipe pédagogique ;
- Elle reprendra les notions et savoirs abordés dans chaque contexte professionnel (biologie, microbiologie, sciences médico-sociales, nutrition, alimentation, services à l'utilisateur, techniques professionnelles) ;
- Le temps d'examen sera progressif : 2 heures en seconde, 3h en première et 4 heures en terminale ;
- Le nombre d'annexes sera cohérent et graduel au regard du temps de l'épreuve et permettra de travailler l'épreuve de synthèse ;
- Il est possible de réutiliser les annexes présentées dans le contexte professionnel concerné ;
- Il est important de mettre les élèves en situation d'examen et de ritualiser chaque épreuve.

Afin de faciliter le travail en équipe pédagogique, il est conseillé de préparer cette épreuve en même temps que le contexte professionnel.